

# **ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS**

<http://coutumesethistoireenoisans.com/>

## **INFORMATION :**

L'Association COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation de ce document. À ce titre, il est titulaire des droits d'auteur.

Les textes proposés sur le site <http://coutumesethistoireenoisans.com/> ainsi que les téléchargements sont protégés par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

## **DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS**

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site ainsi que les téléchargements sont libres excluant toute exploitation commerciale.

La reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies).

La mention « Association Coutumes et Traditions de l'Oisans » doit être indiquée ainsi que le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute reproduction intégrale ou substantielle du contenu de ces documents, par quelque procédé que ce soit doit être fait par une demande écrite et être autorisée par l'association Coutumes et Traditions de l'Oisans.

Ce document est protégé en copie de textes et en impression, vous pouvez faire une demande par [formulaire](#) auprès de l'Association Coutumes et Traditions afin d'obtenir une version libre d'accès.



## SOMMAIRE

P. 1 à 2 : In Memoriam – P. 2 : Soirée cinéma

P. 3 à 6 : Les Mines de cuivre de la Fare – P. 6 à 7 : Montagn'Art 2014 – P. 7 à 8 : Brèves et longues

Convocation AG du 28 septembre sur feuille distincte.

N°85  
Août  
2014

## IN MEMORIAM

EN 2014,  
MALGRÉ QUELQUES  
ADDITIONS, DIVISIONS,  
SOUSTRACTIONS :

Allemont  
Auris  
Besse  
Clavans  
Huez  
La Garde  
La Grave  
Le Bourg d'Oisans  
Le Freney  
Mont de Lans  
Livet et Gavet  
Mizoën  
Ornon  
Oulles  
Oz  
Saint-Christophe  
Vaujany  
Venosc  
Villar d'Arène  
Villard Notre Dame  
Villard Reculas  
Villard Reymond

RIVALES  
ET SOLIDAIRES,  
SONT DES COMMUNES  
TOUJOURS VIVANTES.



Madeleine Martin-Burle

Au terme d'une longue et éprouvante maladie, notre présidente d'honneur Madeleine Martin-Burle nous a quittés le matin du 26 juillet. Elle fit partie du groupe de pionniers qui, à l'initiative de Roger Canac, lancèrent la première association baptisée Académie du Peyrou, laquelle devait ensuite fusionner avec « Coutumes et Traditions de l'Oisans » créée par André Dode. Notre bulletin est né à son initiative en juillet 1993 et elle en assura la rédaction et la mise en forme pendant 18 ans. Née à Chambéry en 1930, sa famille était originaire de Villar d'Arène, village du haut-Oisans, où elle épousa Pierre en 1958. Brillante agrégée d'italien, elle se passionna pour l'histoire de ce village et elle écrivit deux ouvrages marquants : « Maître Albert et les Faranchins » (1991) et « Le temps des consuls ou la Faranche démocratique » (1995), édités aux Presses Universitaires de Grenoble, Collection *L'empreinte du temps*. Elle participa

AVANT 1789,  
LE MANDEMENT  
D'OYSANS COMPRENAIT  
21 COMMUNAUTÉS, FORT  
LIÉES ENTRE ELLES :

Allemond  
Auris  
Besse  
Bourg d'Oisans  
Clavans  
Freney  
Les Gauchoirs  
Huez  
La Garde  
La Grave  
Livet  
Mondelent  
Mizoën  
Ornon  
Oz  
Saint-Christophe  
Vaujany  
Venosc  
Villard d'Aresnes  
Villard Eymond  
Villard-Reculas

DE LEURS RIVALITÉS,  
DE LEURS  
SOLIDARITÉS,  
QUE RESTE-T-IL ?

aussi activement à l'élaboration du premier livre sur les « Chapelles rurales et oratoires de l'Oisans », en assumant seule la mise en page. Elle se devait de figurer parmi les trois auteurs du dernier livre sur « les Sanctuaires de l'Oisans », sa remarquable conclusion du premier ouvrage ayant été purement et simplement reconduite avec de belles illustrations sur la statuaire de l'Oisans.

Madeleine était une personnalité marquante et l'une des chevilles ouvrières de Coutumes et Traditions. Elle savait ce qu'elle voulait et son énergie, ses convictions, l'avaient naturellement portée à assumer, rapidement, d'importantes responsabilités au sein de l'association en tant que vice-présidente, fonction qu'elle partageait avec Oleg Ivachkévitich. Ses avis pertinents étaient toujours pris en compte.

Elle avait insisté pour qu'une assemblée générale ait lieu à Villar d'Arène, et malgré un temps froid et une légère couche de neige, ce fut une pleine réussite alors que certains en doutaient... Ce fut pour moi l'occasion de découvrir le vieux moulin de Maurice Mathonnet et de discuter avec cet homme attachant, hélas aujourd'hui disparu. C'est dans la foulée de cette assemblée que je fus élu à la tête de notre Association, succédant à Gaston Savioux qui, après 6 ans de bons et loyaux services, souhaitait se retirer. Lorsque j'ai présenté ma candidature, Madeleine, qui ne me connaissait pas, est intervenue pour demander que je fasse connaître mes motivations et mes intentions. J'ai alors compris l'autorité qu'elle exerçait naturellement. Je me souviens d'avoir alors improvisé une profession de foi qui emporta l'adhésion des membres du nouveau conseil d'administration. Je pense que les onze ans qui se sont écoulés depuis n'ont fait que conforter aux yeux de tous la sincérité de cet engagement initial. Mais bien qu'historien du Bourg-d'Oisans, j'étais encore un « étranger » et Madeleine se voulait vigilante... D'une certaine façon elle le fit comprendre lorsque, dans le numéro 41 du Bulletin

sorti en novembre 2003 (juste après mon élection) dans lequel les présidents successifs étaient présentés, j'y figurais comme le dernier en date avec la légende non anodine : « ... notre nouveau président, *surveillé de près par ses ouailles* ». Le message était clair et il est bien passé.

Responsable du Bulletin depuis le premier numéro, elle savait sensibiliser les adhérents et autres lecteurs de l'Oisans par ses éditoriaux. Bref, on peut dire qu'elle était l'âme vive de l'Association, voire même « la gardienne du temple ».... Mais très vite, j'appris à découvrir ce caractère bien trempé et un réel climat de confiance s'instaura entre nous. Nos relations devinrent même des plus amicales.

Mon hypothèse très étayée sur la présence d'un peuple Vénète en haut-Oisans, d'un type bien distinct des Ucenis, l'avait vivement intéressée. Parlant italien, elle m'avait avoué que les Italiens eux-mêmes la prenaient pour une habitante du Haut-Adige, vallée anciennement peuplée par... les Vénètes.

Elle était aussi très active dans le monde associatif, tant à Villar d'Arène, en particulier pour l'association du four, qu'à Aix-en-Provence. Son état de santé l'avait contrainte en 2011 à transmettre le relais à Lionel Albertino pour la réalisation de notre Bulletin trimestriel. L'évolution inexorable de la maladie me faisait pressentir une issue fatale.

Nous n'avons pas manqué le mercredi 30, avec Oleg Ivachkévitich et Gérard Dionnet, de rendre un dernier hommage à celle qui a tant apporté à notre Association. Nous renouvelons toutes nos condoléances à ses enfants et petits enfants, ainsi qu'à Pierre qui nous a assuré vouloir continuer à œuvrer au sein de l'Association.

\_\_\_\_\_ Bernard FRANÇOIS

## SOIRÉE CINÉMA

C'est avec pas mal d'honneur et un brin de fierté que nous avons inauguré, ce samedi 21 Juin, (de façon non officielle, il est vrai, mais quand même...) la toute nouvelle salle de la Maison du Parc de Bourg d'Oisans avec ses équipements audiovisuels flamboyants et le risque (très faible) de bug... Soirée avec les présences de Christian Pichoud, Président du Parc et Conseiller Général et d'André Salvetti, Maire du Bourg-d'Oisans, qui ont rappelé que cette réalisation n'a été possible qu'en associant les efforts financiers du Parc, du

Conseil Général et de la commune.

Inauguration réussie, donc, devant une salle quasi pleine.

Le programme de la soirée s'inscrivait dans une continuité de cinéma de haute montagne mêlé à l'aspect « Coutumes » et « Souvenirs » en Oisans.

« Coutumes » en présentant un court métrage relatant la vie des agriculteurs de Villar d'Arène et en particulier la préparation du pain bouilli dans les années 50, préparation qui est toujours à l'honneur une fois par an à Villar.

« Souvenirs » avec le film de Denis Ducros de 1986 « La conquête de la



Meije » relatant toutes les difficultés et tentatives pour atteindre le dernier des sommets invaincus des Alpes et l'exploit de P. Gaspard et Boileau de Castelnaud de 1877.

Ces deux films ne sont pas commercialisés. Merci à Lionel Albertino et à Jérôme Foret d'avoir rendu possible les projections de cette soirée.

\_\_\_\_\_ Paul Couchoud

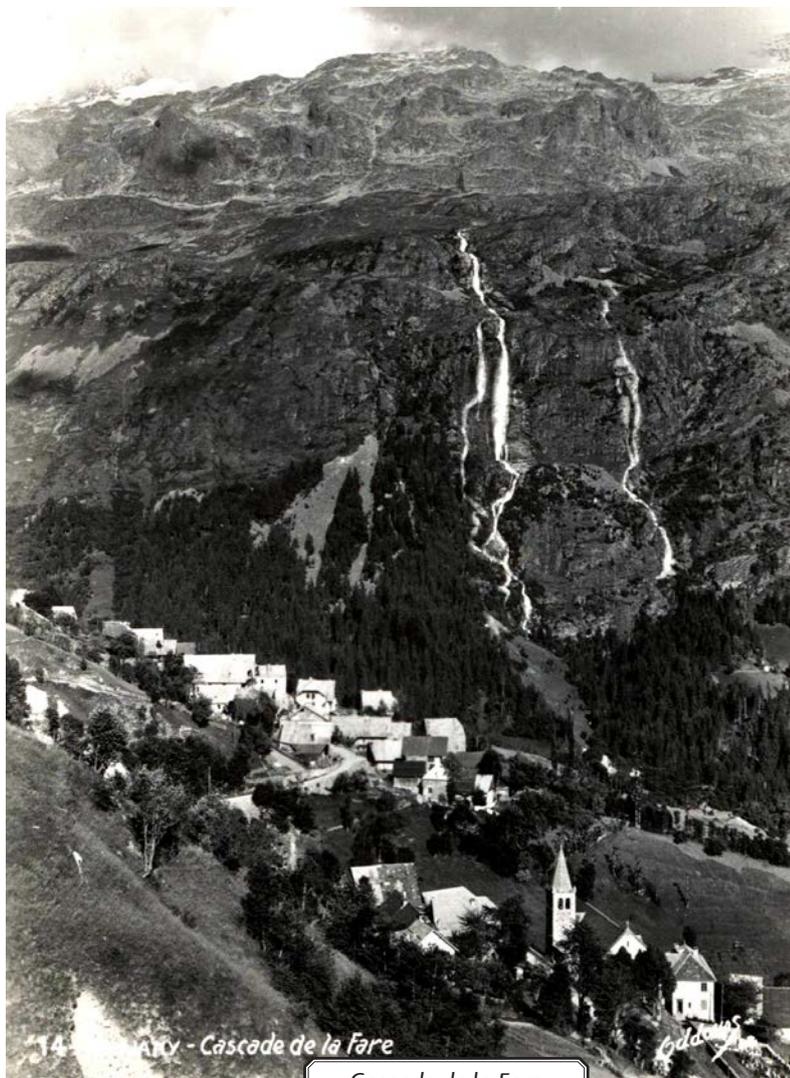
# LES MINES DE CUIVRE DE LA FARE (SUITE ET FIN)

## LES RECHERCHES ET EXPLOITATIONS DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

Dans son rapport pour l'année 1900, le service notait : « La concession des mines de cuivre et autres métaux connexes de la Fare a occupé 16 ouvriers, tous au fond. On n'a obtenu là non plus, [allusion à la mine d'or voisine de la Gardette] aucun résultat nouveau. » L'état statistique d'exploitation portait d'ailleurs que l'on n'avait travaillé qu'une partie de l'année et en recherches seulement. L'année suivante, n'ayant pu visiter l'exploitation, le service se contentera de reproduire exactement les mêmes observations ! Aucun minerai n'avait été préparé. On estimait alors à 42 tonnes le poids du cuivre contenu dans le minerai extrait.

Aucune information n'est donnée dans l'état statistique pour l'année 1902, ce qui révèle une cessation d'activité... Une reprise intervint en 1903, la production étant de 400 tonnes de minerai avec 12 ouvriers (la statistique d'exploitation donne le chiffre de 2000 tonnes de minerai brut extrait). Le 8 décembre 1903, un article du quotidien « *La République de l'Isère* » annonçait que les ouvriers mineurs de la Fare avaient joyeusement fêté la Sainte Barbe. Dès la veille et au cours de la journée, de nombreuses salves d'artillerie s'étaient faites entendre. Un banquet à l'hôtel Odru de Vaujany devait réunir à midi contremaîtres et ouvriers, sous la présidence de l'ingénieur Reuter.

Le 29 avril 1904, M. Dufaure de la Prade, dont les bureaux étaient alors 16, Cité d'Antin à Paris, informa le préfet qu'il avait cédé la concession des mines à la société « Les Mines de Cuivre de la Fare Limited » dont le siège social était à Londres, 9 New Broad Street (le siège passa par la suite au 7 Union Court, Old Broad Street). Il précisait qu'il avait été nommé aux fonctions d'administrateur-délégué et que le directeur des travaux était M. Reuter, ingénieur, domicilié à Oz<sup>1</sup>. Le capital de cette société anglaise était de 47.000 livres (1.175.000 F), divisé en 30.000 actions privilégiées et 17.000 actions ordinaires d'une Livre Sterling. Le capital pouvait être par la suite porté à 200.000 Livres (5.000.000 F). Les actions privilégiées avaient droit à un dividende de 8 % par an, et en cas de liquidation de la société, ces actions bénéficiaient d'un droit de préférence sur tout l'actif de la société. La part des bénéfices revenant à chaque administrateur ne pouvait dépasser 12000 F par an, ce qui constitue déjà une belle rémunération ! Trois différents titres au porteur furent émis, respectivement pour une action ordinaire, une action privilégiée et cinq actions ordinaires. Il pouvait aussi être délivré au copropriétaire un certificat d'actions enregistré à son nom, lequel devait figurer sur le registre



Cascade de la Fare

des actionnaires. Relevons que cette société s'appelait précédemment « Les Mines Françaises, Limited » et le changement de raison sociale était intervenu par décision d'assemblées extraordinaires des 3 et 19 novembre 1902.

Cette cession, dont nous ignorons les modalités, serait en fait intervenue le 26 février 1903 (acte sous seing privé enregistré à Grenoble le 9 mai 1903) ; elle va permettre de relancer l'exploitation. En cette année 1904, la production s'élèvera à 20.000 tonnes de minerai brut. La Statistique pour cette même année<sup>2</sup> indique que « tout le minerai extrait se trouve sur le carreau de la mine » et qu'une usine de traitement « est à l'état de projet ». Le nombre d'ouvriers employés était de 76, soit 60 à l'intérieur (dont 10 jeunes de 16 à 18 ans), et 16 à l'extérieur (dont 8 jeunes de 16 à 18 ans et 2 enfants en dessous de 16 ans), ce personnel étant sans doute affecté à l'installation d'une laverie et au tri du minerai. En 1905, on comptait 54 ouvriers, dont 9 à la laverie (La Statistique n'en indique que 50, dont 8 à l'extérieur). La production était de 800 tonnes de minerai à 15 % de cuivre. Cependant, par suite du mauvais fonctionnement d'un nouvel appareil mis en service dans l'usine de traitement, celui-ci n'avait pu produire de « minerai marchand ». Il n'y aurait pas eu dans la mine de « découvertes intéressantes » et les travaux furent

1 ADI 9 S 5/24 (dossier Oz).

2 ADI 9 S 10/18.

suspendus en novembre<sup>3</sup>. En 1906, seuls 10 ouvriers au jour furent employés au « remaniement » ou à la mise au point de la laverie.

De 1904 à 1906, l'exploitation aurait produit au total 600 tonnes de concentrés à 25 %.

Dans son rapport du 28 février 1908, l'ingénieur des mines observait que 16 ouvriers avaient, en 1907, poursuivi les recherches et 6 étaient occupés à la laverie. Il avait été obtenu 50 tonnes de minerai enrichi titrant de 10 à 15 % de cuivre. Les travaux furent arrêtés cette même année 1908.

En vue d'installer la laverie, la société, dont le siège était alors 7 rue, Clauzel à Paris, avait, dès mars 1901, par-devant M<sup>e</sup> Bettou, notaire, à Thévenon Adolphe et Long Séraphin père et fils, de Vaujany, acheté un vieux moulin en ruines au lieudit Les Combes ainsi que le droit de prendre de l'eau au torrent du Flumet. En janvier 1904, Richard Rémy, de l'Enversin d'Oz, vendit à la nouvelle Société des terrains en pâturages au Mas de Pierre Belle à Oz. Le contremaître des mines M. Frédéric Vial, déjà cité, décéda à Allemont le 28 Novembre 1903.

En novembre 1904, la Société, dont le siège d'exploitation était indiqué à Allemont, acquit de Clovis Chanoux un terrain à Vaujany, au mas des Combes. Une autre vente de terrains interviendra en juillet 1906 entre la Société, représentée par M. Fernand Bourgeot, ingénieur à Vaujany, et MM. Auguste et Elie Bos.

La concession définitive de la Fare couvrait 563 hectares. Elle incluait quatre quartiers : Les Jasses, (au sud-est de la Vilette de Vaujany), Saint Florentin (près de la cascade) et Saint Louis (à 500 m à l'est du précédent) et le Filon du lac de la Fare (qui ne fut pas travaillé). Les galeries que nous avons pu visiter dans les années 1977 sous la conduite du cristallier Jean-Paul Genevois –

qui détenait un très beau groupe de cristal de roche de ces mines - correspondaient au quartier St Florentin. Trois galeries, dénommées Riotor, St Florentin et St Victor, s'y superposent aux niveaux 1370, 1390 et 1410 m, reliées entre elles par un « montage ».

Le 31 janvier 1907, un important rapport imprimé sur les mines de la Fare, établi par M. Paul Lavauden, ingénieur civil des mines à Grenoble, fut diffusé<sup>4</sup>. Ce rapport très favorable à la mise en exploitation (il était annoncé des bénéfices de l'ordre de 250 francs par tonne de minerai marchand) était certainement destiné à attirer de nouveaux investisseurs prêts à risquer leurs capitaux...

Le rapport, transmis à la préfecture le 1<sup>er</sup> avril 1909, est particulièrement instructif. Il rappelle les noms des ingénieurs qui avaient étudié ces filons : MM. De Zeppenfeld, Riez, Body, Evrard et Fougères, et donnait le détail des travaux de recherches. On apprend ainsi que les 6 galeries du groupe de la Fare (le quartier St Florentin) mesuraient au total 423 m de long; que le groupe St-Louis cumulait 169,50 m pour 7 galeries; enfin que le groupe des Jasses (8 galeries) atteignait la longueur totale de 370 m. Soit pour 21 galeries un développement total de 962,50 m, ces chiffres confirmant la réelle importance des travaux de recherches exécutés. Le transport du minerai était assuré par 3 câbles aériens amenant le produit à l'atelier de préparation mécanique établi au bord du ruisseau du Flumet qui fournissait la force hydraulique. L'un partait de Saint-Louis pour aboutir à la Fare, et le 2<sup>e</sup> allait de la Fare jusqu'à l'atelier. Ils étaient chacun d'une seule portée de 400 à 500 m. Ces deux câbles étaient « automoteurs », le wagon plein faisant remonter le wagon vide. Le 3<sup>e</sup> câble, qui venait d'être installé, remontait le minerai marchand de l'atelier jusqu'au niveau de la route de Vaujany. D'une longueur de 450 m avec 2 cabrettes intermédiaires

en bois, il était équipé d'un moteur électrique d'une puissance de 5 CV pouvant faire remonter sur un seul câble porteur 250 kg par voyage. Il était également prévu d'installer un 4<sup>e</sup> câble de 800 m reliant le quartier des Jasses à l'atelier.

L'ingénieur Lavauden décrivit également les installations mécaniques et leur fonctionnement. L'habituel procédé des laveries exigeant de grandes surfaces n'avait pas été retenu du fait de l'étroitesse des gorges du Flumet. Le processus adopté était « l'enrichissement à sec » qui utilisait le « classeur centrifuge ». Voyons comment fonctionnait l'atelier en suivant les explications de M. Lavauden :

« Le minerai venant de la mine passe à un concasseur à mâchoires et tombe de là dans un trommel perforé à 18 m/m, qui donne deux classes.

« La première classe va à un broyeur à cylindre, la deuxième classe également, mais après avoir passé sur une table de triage où elle est débarrassée du stérile et où les parties assez riches pour être vendues telles qu'elles sont mises à part.

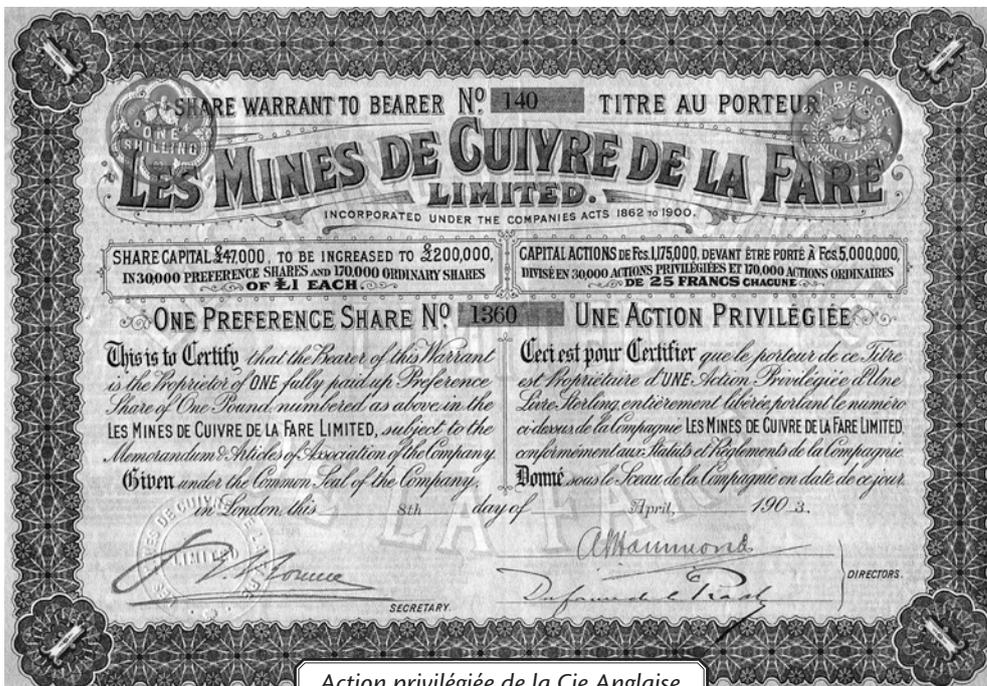
« Du broyeur le minerai passe dans un trommel (toile de 20), et le refus revient au broyeur. Ce qui passe à travers le trommel est envoyé à un tamis séparateur de poussières. Les poussières mises à part seront traitées par cémentation. Il y en aura du reste assez peu.

« Le reste, par une vis sans fin, gagne un élévateur, une toile porteuse et, enfin, le classeur centrifuge.

« Le minerai projeté sur un sol dallé de tôles est balayé en trois zones, dont chacune va à un sasseur à trois toiles donnant : 1<sup>o</sup> Stérile; 2<sup>o</sup> Mélange mixte à repasser; 3<sup>o</sup> Minerai enrichi; 4<sup>o</sup> Pousssières à cémenter.

« Ces diverses catégories peuvent être ensachées directement sous les trémies d'évacuation. »

L'atelier, mû par une roue hydraulique d'une puissance de 45 chevaux environ, était complété par une scie circulaire pour les travaux



Action privilégiée de la Cie Anglaise

de charpente et par un laboratoire d'analyses chimiques.

Un contentieux opposera M. Dufaure de la Prade à son ingénieur M. Hubert Reuter, lequel fut révoqué en octobre 1905, pour une multitude de motifs : Rébellion contre l'autorité de l'administrateur-délégué, malversation, paresse manifeste, incapacité notoire, vie dissolue, abus de pouvoir, abandon répété et prolongé de son service, abjecte exploitation des ouvriers sous ses ordres. Il fut par la suite révoqué pour les mêmes raisons de ses fonctions d'administrateur par une résolution des actionnaires réunis en assemblées extraordinaires. Il aurait, selon M. Dufaure de la Prade, « échappé à la vindicte publique », grâce à l'intervention de sa mère qui restitua le montant de « ses détournements par trop manifestes »... Notons que M. Reuter était en place depuis au moins juin 1903, l'administrateur-délégué lui ayant donné procuration. A la suite de cette affaire, le sieur Reuter aurait conçu « une haine effroyable » contre la société de la Fare, et ne poursuivrait plus qu'un objectif : « se venger et entraîner la ruine de la société ». Il se serait mis alors à répandre des bruits sur l'entreprise et son administrateur-délégué, à « décrier » l'affaire, Il en imposait aux gens du pays « par sa jactance, ses façons de bravache, ses prédictions

de chute prochaine ». Il se présentait comme le futur « maître des mines » ! Ce comportement fit surgir des difficultés de toute nature et créer un climat d'hostilité... Ayant transporté son domicile d'Oz à Vaujany, il aurait alors été « jusqu'à exciter les ouvriers à la haine et au mépris de leurs chefs et à les détourner de leurs devoirs ». Cette situation fut confirmée par une lettre du 23 mars 1907 de l'ingénieur-conseil M. Lavauden qui avait recueilli le témoignage de l'ingénieur Bourgeot. Les rumeurs alarmantes, colportées aussi par des mineurs, auraient alertées certains actionnaires qui avaient alors écrit à l'instituteur pour obtenir des renseignements. M. Lavauden soutenait pleinement les mesures de sévérité exemplaire prises par Bourgeot, à savoir, semble-t-il, la mise à pied générale des ouvriers, laquelle mesure pouvait, selon lui, se prolonger de quelques jours « sans inconvénient ».

Il était précisé que depuis sa révocation, le sieur Reuter n'exerçait aucune profession, qu'il était couvert de dettes, devant à l'hôtelier Leydier d'Allemont et à l'aubergiste Odru de Vaujany, et ne vivait donc que d'expédients... Il demeurait alors chez le nommé Benjamin Long de Vaujany.

Compte tenu de ces faits, l'administrateur-délégué demandait purement et simplement, par

pétition au préfet du 29 mars 1907, l'expulsion du territoire français du sieur Reuter, son ancien ingénieur de la mine. Dans un autre courrier du 30, il précisait que ce sujet d'origine belge, - mais dont la mère était allemande -, avait fait toutes ses études à Aix-la-Chapelle. Allant même jusqu'à parler de « sensualisme bestial » comme il n'en avait jamais vu, d'une « forte propension à la beuverie pantagruélique et à la vie crapuleuse » (sic), il estimait que c'était là « tout le fruit » que cet individu avait retiré de « son éducation prussienne »... Il ajoutait que ce personnage, qu'il qualifiait de misérable, « spéculait

honteusement sur le dos des ouvriers sous ses ordres en leur imposant, sous peine de renvoi immédiat, le vin qu'il achetait en gros à crédit et qu'il leur vendait avec bénéfices au détail par l'entremise d'un homme de paille, le sieur Benjamin Long », ce dernier l'hébergeant avec le vain espoir de pouvoir réintégrer un jour ses fonctions de surveillant des travaux. Il aurait de même imposé aux ouvriers l'achat chez ledit Long de la viande provenant des bêtes que celui-ci abattait...

Dans son rapport du 10 avril 1907<sup>5</sup>, l'ingénieur des mines Primat reconnaissait avoir entendu parler des démêlés du demandeur avec M. Reuter. Il rapportait avoir « déjà entendu dire de M. Reuter à peu près tout le mal que le demandeur en dit ». Il tenait cependant à ajouter que « la réclame qui a été faite en vue des émissions des actions et obligations de la société de la Fare lui a paru hors de proportion avec la valeur intrinsèque de la concession ». Le pétitionnaire ne lui paraissait donc pas irréprochable et il estimait qu'il y avait « moins d'inconvénient à laisser M. Reuter poursuivre à Vaujany sa lutte contre la société [!] à laquelle il a appartenu, que de donner à la direction de ladite société par un acte administratif, aussi grave qu'un

arrêté d'expulsion, une belle occasion de lancer de nouvelles réclames qu'il est facile d'imaginer ». Il terminait en indiquant que cet avis ne pouvait être définitif car c'était à la police locale qu'il appartenait de dire si la présence de M. Reuter à Vaujany, pouvait « constituer un grave inconvénient d'ordre public ». Ce rapport fut approuvé le 12 avril par l'Ingénieur en chef Badoureau.

Poursuivant ses ambitieux projets, M. Dufaure de la Prade déposa le 10 avril 1909 une demande tendant à obtenir une reconnaissance d'utilité publique pour « la canalisation du ruisseau du Flumet », la construction « d'une ou plusieurs usines génératrices d'énergie électrique en vue de l'exploitation des mines de la Fare », l'établissement « d'une voie ferrée et

de plans inclinés » pour le transport du minerai, « l'érection d'une usine de concentration mécanique et d'une usine de traitement métallurgique » et la création de toute ligne de transport d'énergie électrique. Selon le pétitionnaire, tous ces importants aménagements auraient été reconnus indispensables à l'exploitation de la concession de la Fare par un ingénieur, M. Perret, « alors en mission à Vaujany pour le compte d'un puissant groupe financier qui se propose de contribuer à la dite exploitation, après entente avec la société concessionnaire »...

Rencontrant des difficultés financières, la Société des Mines de la Fare et la Société civile de Recherches des mines d'or de France emprunteront conjointement à la

Société du Flumet, dont le siège était à Lancey, la somme de 4000 francs remboursable au bout de 2 ans (acte du 22 décembre 1909). En contrepartie du paiement des intérêts, la société du Flumet pouvait jouir de « l'usine de Vaujany appartenant aux sociétés emprunteuses, cadastrée sous les n<sup>os</sup> 540-541 p et 542 F », ainsi que du matériel qu'elle renfermait.

En 1910, la société sera déclarée en faillite et la déchéance de la concession fut prononcée le 29 novembre 1929.

\_\_\_\_\_ Bernard FRANÇOIS

*Cet article est dédié à la mémoire de mon ami cristallier Jean-Paul Genevois, du Bourg-d'Oisans.*

## MONTAGN'ART 2014, UN SUCCÈS PROGRAMMÉ.

Disons-le tout net : la « cuvée » 2014 connut un franc succès. Deux facteurs y ont contribué. D'abord le Foyer Municipal. Entièrement rénové, il offre aux organisateurs de manifestations un lieu d'expression comportant tous les derniers progrès en matière de technique acoustique, d'éclairage, d'accueil, de maintenance. La façade conservée illustre par son style les années 30. Les abords ont été refaits, ils préfigurent ce que sera le Foyer dans quelques années, lorsque toutes les fleurs auront pris racine.

Ensuite la qualité et la variété des œuvres exposées. Sculptures de Pierre Gioria, Christine Forveil, Rachel Dubois et Jean-Claude Martinet ainsi que de Marie-Claude Gallard, atelier de couture de tenues traditionnelles de Marilyn Brichet, porcelaines de Monique Granconato, pâte à sel de Mariline Chollet, vannerie et pendulettes de Remy Turc, mosaïques de Laurence Chapelon-Chain ont offert aux visiteurs un ensemble de

créations de haut niveau. On était autorisé à toucher les œuvres d'art. Et évidemment, la peinture. Vingt-deux artistes ont proposé des toiles exprimant leur créativité et leur amour des couleurs, des paysages, des sujets divers, emmenant le visiteur dans un monde nouveau, souvent inconnu et qui traduit la passion qui habite ces artistes. Un exemple : pour Arlette Dionnet c'est la découverte des poyas qu'elle peint sur bois d'après des modèles qui ornent les maisons de Savoie et de Suisse. Ce type de peinture est totalement inconnu dans le Dauphiné. Elle a créé également un jeu de l'oie sur le thème de l'ascension de la Meije.

Le concours pour le « Tableau de l'Année » a donné lieu à un vote très suivi et c'est la toile de Paul Couchoud qui emporta largement les suffrages devant 13 candidats. Elle représente un troupeau de moutons sur fond de La Meije. Cette œuvre fera l'affiche de Montagn'Art 2015. En attendant,



elle sera exposée à la mairie de Bourg-d'Oisans.

La tombola a également permis à quelques chanceux d'emporter une œuvre inédite.

Deux nouveautés ont créé une animation artistique de qualité : ce fut d'abord les costumes de Marilyn qui ont fait l'objet d'un défilé en nocturne le vendredi



Atelier pâte à sel proposé par M<sup>me</sup> Mariline Chollet

1<sup>er</sup> août, mobilisant dix mannequins, puis l'atelier de pâte à sel de Mariline Chollet en direction des enfants mais qui a également séduit quelques adultes.

Une librairie-maison a proposé aux visiteurs des ouvrages sur la montagne, faisant le bonheur de quelques collectionneurs à la recherche de



Paul COUCHOUD, Bernard FRANÇOIS et Oleg IVACHKEVITCH devant le tableau de l'année



Défilé organisé par Mme Marilyn Bricet lors de la nocturne

livres rares. Le stand de notre association exposait ses derniers ouvrages, sur des sujets culturels et patrimoniaux, inventaire des sanctuaires, recueil de nouvelles, plaquettes sur des sites remarquables ayant fait l'objet de conférences, études

et enquêtes...

Soulignons également que pour nombre d'entre nous, cette exposition est aussi l'occasion de se retrouver, au moins une fois l'an, et de partager des moments chaleureux. Ce fut le cas le jour de l'inauguration par André Salvetti, maire, et le dernier jour autour du pot de l'amitié, avant le retour chacun chez soi.

Concluons par un chiffre. Depuis quelques années la fréquentation de Montagn'Art s'élevait en moyenne aux alentours de 350 entrées. Au Foyer Municipal nous en avons compté 575. Quand on a le cadre, on a le chaland. Un petit bémol néanmoins : les achats ont été plus rares qu'autrefois. L'élan y était, mais le porte-monnaie restait prudemment en retrait. En attendant des jours plus colorés... ?

Oleg IVACHKEVITCH

## BRÈVES ET LONGUES

► **15<sup>e</sup> Montée CASSINI.** La traditionnelle montée à la Croix de Cassini, avec repas champêtre au col de Sarenne, aura lieu le samedi 23 août. RV à 9 h sur la place de la Poste au Freney-d'Oisans. La veille 22, à 18 h, une conférence sera donnée par M. Serge AUBERT, Directeur du Jardin Alpin du Lautaret, sur le thème : « Ces bonnes choses que l'on mange et savoure en Haut Oisans ».

► **Conférence à MIZOËN.** Le samedi 26 juillet, Bernard FRANÇOIS a présenté devant une quarantaine de personnes très attentives, parmi lesquelles M. Bernard MICHEL,

maire de la commune, une projection commentée sur la construction du barrage du Chambon.

► **Expositions de cartes postales à l'Alpe d'Huez.** Manifestation organisée le dimanche 20 juillet par René BALMET en collaboration avec le président. Belle réussite de cette exposition qui était accompagnée de la projection d'un diaporama sur Huez et sa station. Celle-ci se tint dans le grand hall du Palais des Sports et des Congrès, et le mauvais temps contribua à attirer de nombreux touristes et sportifs. Remerciements à Gilbert ORCEL qui apporta

des commentaires appréciés sur les images projetées, à Mme Valéry BERNODAT DUMONTIER, adjointe à la culture, et au correspondant local du D.L. qui fit un compte-rendu complet sur la journée et sur toutes les activités de l'association.

► **2<sup>e</sup> Au Bourg-d'Oisans (salle polyvalente de la mairie),** le dimanche 10 Août, à l'occasion de la Vogue. Là aussi, ce fut un incontestable succès. Toute la journée, les visiteurs purent découvrir une exposition de cartes sur les hameaux du Bourg et les villages environnants, en particulier sur Villard-Notre-Dame (collection René BALMET)

et Rochetaillée. Lionel ALBERTINO présentait et commentait des cartes reconstituant les diverses périodes de formation du lac Saint-Laurent. Et, comme d'habitude, la projection de diaporamas rappela beaucoup de souvenirs émus aux anciens bourcats et bourcates présents, entraînant 3 nouvelles adhésions à l'association (dont celles de 2 anciennes institutrices). Remerciements à M. le maire André SALVETTI qui nous a fait l'honneur de sa visite.

► **Centrales de LIVET I et II.** Une très importante réunion s'est tenue le 24 juin à la Maison Romanche-Energie à Gavet, à l'initiative de M. Gilles STRAPPAZZON qui avait chargé le Service du Patrimoine et de la Culture du Conseil Général de l'Isère (Mme Anne CAYOL-GERIN) d'inviter toutes les parties intéressées. Etaient présents : la FAPI, l'APHID, la Fondation du Patrimoine, le Musée Hydrelec, Oisans-Tourisme, le Musée de la Romanche et les trois associations de l'Oisans (Richesses Culturelles de Oisans, Patrimoine d'avenir dans la Moyenne Romanche et, bien sûr, Coutumes et Traditions). La commune de Livet et Gavet était représentée par son premier adjoint. Assistaient également à cette importante réunion de concertation l'architecte des Bâtiments de France (DRAC) et la direction d'EDF (dont M. Florent BAUD).

► EDF retient pour l'instant la déconstruction de Livet I et II. Des études à l'initiative d'EDF et du Conseil général ont toutefois démontré qu'une conversion était possible, mais ceci avec un coût sans doute important. Une mission « d'ingénierie culturelle » devrait être mise en place avec l'obligation d'établir dans les 6 mois un projet viable, avec éventuellement transfert du Musée de la Romanche de Rioupéroux dans la centrale de Livet. Pour l'architecte des Bâtiments de France, il n'y aurait aucune chance de voir classer ces bâtiments au titre des

Monuments Historiques s'il n'y avait un projet d'utilisation. Il s'agit donc de trouver un hypothétique porteur de projet, peut être un mécène prêt à reprendre ces bâtiments. Ceux-ci pourraient d'ailleurs être sécurisés et confortés avec le budget qu'EDF a provisionné pour leur démolition.

Après 2 heures d'échanges qui laissèrent perplexes M. Alain ROBERT, délégué de la Fondation du Patrimoine, et notre président Bernard FRANÇOIS, ce dernier tint à faire cette déclaration solennelle en guise de conclusion : « **Si les centrales de Livet I et II devaient être rasées, Charles-Albert Keller se retournerait dans sa tombe, lui qui voulait marier la Houille Blanche et le Tourisme** »... propos forts qui lui valurent d'être chaleureusement remercié par le premier adjoint de Livet. En matière de préservation du patrimoine, notre politique est à l'opposé de ce qui se passe en Allemagne... Les générations futures seront certainement amenées à porter un jugement sévère à notre égard si nous ne faisons rien. Encore faut-il que les populations de l'Oisans se manifestent sans ambiguïté en faveur de la préservation — ou non — de ces cathédrales électriques, ce qui n'est pas encore franchement le cas. À elles de se manifester en nous faisons connaître leurs avis. Nous ouvrirons alors un Forum sur notre site et en donnerons des résumés dans notre Bulletin.

► **Journées du Patrimoine.** Dans le cadre des Journées du Patrimoine, notre Président doit présenter à Livet (Annexe de la Mairie) le vendredi 19 septembre à 18 h 30, deux diaporamas, l'un consacrés à la vallée de Livet et Gavet à la Belle Epoque, le second sur des archives familiales de Keller. Une belle occasion d'insister sur l'intérêt patrimonial exceptionnel de cette vallée, que traversent rapidement des milliers de touristes, qui pourraient s'y arrêter si on les y incitait par une signalétique attractive

leur révélant et leur donnant accès à ce véritable « Louxor de l'Electricité » que représentent les centrales de Livet.

► **Décès de notre présidente d'honneur Madeleine MARTIN** (voir éditorial). Notre association était représentée à la messe célébrée le 30 juillet dans l'ancienne chapelle des Pénitents de Villar d'Arène par Oleg IVACHKEVITCH, Gérard DIONNET et notre président. Une brève cérémonie eut ensuite lieu au columbarium du cimetière du Villar.

► **Soirée du Cinéma Haute Montagne.** Cette soirée, organisée par Paul COUCHOUD à la Maison du Parc des Ecrins le 21 juin, a connu un beau succès. Sur le thème « Scènes de vie passées » étaient présentés : « La conquête de la Meije » et « Le pain bouilli de Villar d'Arène ».

► **Reconnaissance d'Allemond en 1709.** Cet ouvrage de 400 pages, dont le tirage sera limité à 150 exemplaires, est actuellement en souscription au prix de 20 € l'unité. Frais de port : + 6 €. Attention : La moitié a déjà été souscrite. Le prix public définitif sera de 30 €. À noter que 10 pages sur la maison forte d'Allemond au XVII<sup>e</sup> siècle y ont été ajoutées.

► **Local de stockage du matériel de l'Association.** Nous recherchons un petit local pour entreposer nos panneaux d'exposition, nos cartes et nos archives. Merci de transmettre vos propositions à Gérard DIONNET au Bourg-d'Oisans. Tél. 04 76 80 02 67.

► **Assemblée générale du 28 septembre.**

Cette assemblée a été fixée au dimanche 28 septembre, dans la nouvelle salle du Foyer Municipal du Bourg-d'Oisans.

Le RV est fixé à 9 h 30 devant la Mairie pour une visite commentée de l'église puis du Musée de la Faune et des Minéraux. AG à 11 h au Foyer Municipal. Repas à 13 h.

Le présent avis vaut convocation.

— ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS —

**Président :** Bernard François — **Vice-présidents :** Oleg Ivachkévitich et André Glaudas

**Trésorier :** Gérard Dionnet — **Trésorier-adjoint :** Corinne Guiguet-Bologne — **Secrétaire :** Danielle Pornin

**Présidents d'honneur :** Roger Canac, André Dode, Gaston Savioux, Madeleine Martin †

**Comité de rédaction :** Bernard François, Oleg Ivachkévitich, Gérard Dionnet, Raymond Joffre, Pierre Martin

**Réalisation du bulletin :** Lionel Albertino et Pierre Martin

**Adresse postale :** 38 rue de Viennois — 38 520 Le Bourg d'Oisans

**Adresse e-mail :** info@coutumesethistoireenoisans.com — **Site internet :** http://coutumesethistoireenoisans.com

Les informations, textes, photos visibles sur notre bulletin, restent la propriété de leurs auteurs et de l'Association Coutumes et Traditions de l'Oisans.

Toute reproduction, par quelque procédé que ce soit, est interdite sans autorisation écrite de l'Association.